

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme d'une action de formation doit impérativement comporter les informations suivantes pour pouvoir être financé sur les contributions à la formation professionnelle continue

1 - TITRE DE LA FORMATION	
HYGIENE ET REVENTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES LORS DU BRANCARDAGE	
2 - PERSONNES CONCERNÉES / PREREQUIS	
<i>A qui s'adresse l'action de formation ? Quelles sont les compétences ou connaissances nécessaires ?</i>	
Encadrement et personnel assurant le brancardage	
3 - OBJECTIFS	
<i>Les buts qui devront être atteints à la fin de la formation en termes de connaissance, d'acquisition, de maîtrise d'une méthode, d'un outil de travail ou d'un mode opératoire</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques infectieux dans l'activité de brancardage - Maîtriser la prévention de ces risques - Appréhender les risques liés aux pratiques de manutention et de circulation à l'intérieur des bâtiments et en extérieur - Faire face aux situations d'urgence 	
4 - DEROULE PEDAGOGIQUE	
<i>Les différentes phases successives (Jour 1 / Jour 2/..., horaires) avec les thèmes spécifiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés</i>	
Jour 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Pré-test - Généralités - Protection et hygiène du personnel - Entretien du matériel 	Jour 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des accessoires de protection - Prise en charge des patients - Le brancardage en établissement de santé - Post-test - Bilan des 2 journées
5 - MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE	
<i>Les techniques pédagogiques mises en œuvre / les supports pédagogiques remis / Le matériel pédagogique utilisé</i>	
Pédagogie active et participative : diaporamas spécifiques, études de cas, partage d'expérience Supports pédagogiques remis sous format pdf.	
6 - DÉROULEMENT DE LA FORMATION	
<i>Informations pratiques liées à la réalisation de l'action de formation (durée, rythme, lieu, dates, coûts,...)</i>	
Durée : 14 heures sur 2 journées (dates 21 et 22 mai, communiquées sur le site www.felin.re) Horaires : 8h - 16h30 ; pause repas 12 à 13h ; accueil dès 7h30 Lieu : Hôtel l'Archipel, Saint-Gilles-les bains - communiqué sur le site www.felin.re Coût de la formation, incluant le repas : 350 € en tarif formation continue – autres tarifs affichés sur le site www.felin.re	
7 - SUIVI / EVALUATION / ATTESTATION DE PRÉSENCE	
<i>Suivi de réalisation de l'action / Appréciation des résultats obtenus / Méthode d'évaluation mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs de formation</i>	
Recueil des attentes des participants en début de formation Evaluation par pré et post-test Evaluation de la satisfaction Remise d'une attestation de présence	